



HAL
open science

Entre Maurice et La Réunion, les mariages hakka après la Deuxième Guerre mondiale

Édith Wong Hee Kam

► **To cite this version:**

Édith Wong Hee Kam. Entre Maurice et La Réunion, les mariages hakka après la Deuxième Guerre mondiale. *Revue historique de l'océan Indien*, 2005, Dynamiques dans et entre les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien : XVIIe-XXe siècle, 01, pp.363-372. hal-03412313

HAL Id: hal-03412313

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03412313v1>

Submitted on 3 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entre Maurice et La Réunion : les mariages hakka après la Deuxième Guerre mondiale

Edith Wong-Hee-Kam
La Réunion

Le 2 septembre 1860, le bateau *Ville-Paris* débarque à Maurice le premier groupe de Hakka, venus de la province méridionale côtière chinoise du Guangdong, du district de Jiayingzhou (actuel Meixian)¹. Ainsi commence l'implantation d'une communauté qui rejoint deux autres groupes linguistiques chinois déjà installés dans l'île depuis la première moitié du XIXe siècle, à savoir : les Fukiénois et les Cantonais (appelés également *Namsoun*). Les nouveaux-arrivants connaissent en quelques décennies une croissance importante, qui les amène à supplanter sur le plan numérique et sur le plan économique leurs prédécesseurs chinois si bien qu'en 1900, ils exigent d'être associés à la direction officielle de la communauté chinoise.

Entre Maurice et La Réunion existent des liens de longue date. Déjà, certains engagés chinois de La Réunion, à la fin de leur contrat dans la colonie française, se repliaient à Maurice où ils trouvaient aide et accueil dans les réseaux fukiénois mis en place par leurs compatriotes². Avec les Hakka se crée une nouvelle solidarité interinsulaire, qui unit ceux de Maurice et ceux qui s'installent à La Réunion, dans le Sud et tout particulièrement dans la région de Saint-Pierre (mais ils se sont établis aussi dans d'autres localités de l'île, y compris à Saint-Benoît). Selon un document chinois publié en 1966, « *en se basant sur les dires de monsieur Chen Jingfu un compatriote arrivé de Meixian à La Réunion en 1908, monsieur Li Dingbo, arrivé dans cette île en 1885 est probablement la première personne venue de Meixian à venir faire du commerce à La Réunion* »³. Ce n'est sans doute pas un hasard si le premier Hakka à travailler dans ce domaine à La Réunion a pour patronyme Li, les Li constituant le « clan » le plus nombreux et le plus précocement installé à Maurice. D'après des sources orales, il y a eu en 1890 un bateau ayant à son bord une vingtaine de Hakka qui a débarqué ses passagers à Saint-Paul, le mauvais temps l'ayant empêché de faire route comme initialement prévu vers Maurice. Parmi eux se trouvaient les ancêtres de plusieurs personnes dont un Thia-Kime (patronyme : Xie) et un Ah-Kong dont le patronyme était Zeng. Les Zeng constituent un des groupes « claniques » hakka les plus importants de La Réunion à l'heure actuelle tout comme les Chen⁴. La règle générale restait les échanges entre les deux îles. Dans le tableau sur le « Mouvement des Chinois entre Port-

1. J. Ng-Foong-Kwong, *Les Hakkas de l'île Maurice*, mémoire de maîtrise non publié, Université de La Réunion, Saint-Denis, 1989, p. 37.

2. Edith Wong-Hee-Kam, *L'engagisme chinois : révolte contre un nouvel esclavagisme*, Océan éditions, Saint-André, 1999.

3. *Liuniwangdao Huaqiaozhi*, « Monographie sur les Chinois de l'île de La Réunion », Huaqiaozhi bianzuanweiyuanhui, Taipei, 1966, p. 17 (notre traduction).

4. Il existe une association « familiale » des Zeng (hakka : *Tsène*), le « San Sheng Tang », qui regroupe essentiellement des gens d'origine hakka, qui s'occupe de généalogie et veut resserrer les liens entre ses membres par des activités de loisirs, culturelles et des voyages. Il s'est créé aussi une autre association du même type avec les Chen (hakka : *T'zene*) et qui s'appelle « HakkaRun ».

Louis et La Réunion entre 1880 et 1930» d'Huguette Ly-Tio-Fane, on constate que de nombreux immigrants quittent Maurice pour l'île sœur. On peut comptabiliser 955 départs pour La Réunion contre 478 retours entre 1894 et 1903⁵. Cependant, c'est surtout l'entre-deux-guerres qui voit l'installation pérenne de la majorité des Hakka à La Réunion⁶. Mais en 1937, le déclenchement de la Guerre Sino-japonaise freine la sortie des Chinois vers l'outre-mer. La Deuxième Guerre mondiale, puis la prise du pouvoir par les communistes en 1949 et enfin les nouvelles lois davantage restrictives réglementant de façon plus draconienne l'entrée des étrangers sur le territoire de l'ancienne colonie devenue département français depuis 1946 amènent à un tarissement de l'immigration chinoise à La Réunion⁷. Toutefois, les liens qui unissent ces communautés hakka des Mascareignes sont maintenus, avec même une vivacité accrue qui se traduit notamment par une intensification du courant matrimonial entre Hakka des deux îles. Nous serons amenée à nous interroger sur les causes de cet état de choses. Quelles en sont les caractéristiques ? Quelle a été l'évolution ultérieure de cette persistance endogamique ?

I - CONTEXTE HISTORIQUE

Pendant très longtemps, l'immigration chinoise à La Réunion se caractérise par le déséquilibre des sexes, elle a été essentiellement masculine. L'une des clauses du Traité de Pékin (1860) stipule que les habitants peuvent signer des contrats de travail à l'étranger et partir avec leurs familles. Dans la brèche créée par « la Convention pour l'Emigration » du 25 octobre 1860 qui en trace le cadre juridique, s'engouffrent nombre d'immigrants libres, notamment les premières femmes chinoises qui viennent rejoindre leurs maris dans l'île à partir de 1864. Mais cela n'empêche pas le déséquilibre des sexes de rester constant. Ainsi, en 1877, pour une population chinoise de 688 personnes que compte la colonie, il n'y a que 4 femmes et 8 filles. Cet état de choses favorise par conséquent l'union des Chinois avec les femmes d'autres ethnies et constitue le prélude à la créolisation. On retrouve la trace de leurs descendants, tel ce Claude Mothion « *fils légitime de Mothion arrivé à la colonie en 1844 à titre d'engagé et de Célestine Lomer Tanger* ». Ce Claude Mothion est né le 5 juin 1865. Au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle se multiplient les mariages interethniques. C'est ce qui apparaît dans l'autorisation donnée en 1911 par le Gouverneur au mariage de Lotchi-Hus « *âgé de 32 ans, né en Chine, immatriculé sous le numéro 681* » qui épouse « *Ringama Anamoutou, âgée de 21 ans, née dans la colonie* » et de Hong-Siong-Sien « *âgé de 33 ans, né en Chine, immatriculé sous le numéro 146* » avec Camille Laure Alice Carron « *âgée de 22 ans, née dans la colonie* ». Rappelons aussi que le personnage de Véronique, la maîtresse de Compère (nom couramment donné aux Chinois), héros d'une nouvelle publiée par Marius et Ary Leblond en 1925, est une mulâtresse⁸.

5. Huguette Ly-Tio-Fane, *La diaspora chinoise dans l'océan indien Occidental*, Presse du GIS Méditerranée, Aix-en-Provence, 1981, p. 113.

6. Stéphan Chang, *Shijie Huaqiao, The Chinese around the World*, The Rock House Publishers, Hong-Kong, 1973.

7. Edith Wong-Hee-Kam, *La Diaspora chinoise aux Mascareignes : le cas de La Réunion*, co-publication de l'Université de La Réunion et des éditions de l'Harmattan, Paris, 1996, pp. 121-122.

8. M. et A. Leblond, « Compère », *Sortilèges*, Saint-Denis, 1925. Notons que le personnage de Véronique rassemble tous les stéréotypes que la littérature coloniale a créés autour de la femme métisse et que Nelly Schmidt décrit bien dans *Histoire du métissage*, La Martinière, Paris, 2003.

C'est au XXe siècle, en particulier durant l'entre-deux-guerres, qu'est interrompue cette assimilation grandissante à la société créole. Avec l'arrivée plus massive de femmes chinoises, les mariages endogamiques prennent le pas sur les unions interethniques et on assiste d'ailleurs à une sorte de « resinisation » de la communauté chinoise de l'île, d'autant plus que les liens avec la mère-patrie se sont resserrés : cette situation est facilitée par la création depuis 1870 de lignes régulières entre Shantou (Swatow) et Singapour. Elles permettent de convoier un trafic considérable vers l'Asie du Sud-Est d'où les Hakka peuvent gagner les Mascareignes. En 1877, Port-Louis est déclaré port libre. Du coup, de nombreux Chinois y affluent. Avec la concurrence entre les compagnies qui cassent les prix des passages à bord des bateaux, le nombre d'émigrants s'accroît, si bien qu'en 1883, on voit un afflux spectaculaire de Chinois à Maurice. Au cours de la dernière décennie du XIXe siècle, les compagnies de navigation instituent un service régulier de bateaux à vapeur entre Hong-Kong et les Mascareignes. Par ailleurs, cette émigration est facilitée par des réseaux géographiques et familiaux structurés : outre la solidarité familiale qui permet le paiement du voyage et l'accueil en terre étrangère, il y a aussi les liens de localité (et de langue hakka) grâce auxquels des gens qui ne sont pas directement apparentés peuvent effectuer ce long voyage et s'installer dans le pays d'accueil.

Dans cette étape de l'implantation chinoise, et dans les premières années de l'après-guerre, on constate une option largement préférentielle pour ne pas dire obligatoire pour l'endogamie. Autant que les circonstances le permettent, on ne se marie qu'entre Chinois. Si on ne trouve pas de partenaire à La Réunion, on en fait venir de Chine par l'intermédiaire des réseaux familiaux ou géographiques ou on se rend soi-même en Chine pour trouver chaussure à son pied. On les choisit parfois sur photos, et pour ce type d'union, on utilise l'expression hakka *Kak san tchit chi* (mandarin : *ge san qu qi*) qu'on peut traduire par : « Chercher une épouse dans un autre endroit ». Lorsque la Chine ferme ses portes, on se tourne vers Maurice où existe une importante communauté hakka.

À partir des années 50, quel est l'état d'esprit régnant qui domine chez les Hakka ? Si certains ont fait une croix sur la Chine, nombreux et même majoritaires sont ceux chez qui domine un fort sentiment ethnique, un attachement important à la terre des Ancêtres, là où se trouvent les tombes des aïeux, les temples ancestraux et les tablettes funéraires des êtres disparus. Là-bas, il y a aussi ceux qui vivent dans les localités ou à la capitale de Meixian, dont on reçoit des lettres et à qui on envoie des subsides. Les Chinois de La Réunion concernés sont ceux de la première et deuxième générations. Pendant longtemps, ils ont vécu dans l'optique du retour en terre natale, et peut-être, dans leur subconscient, n'ont-ils pas complètement renoncé à réaliser ce rêve, en fonction des bouleversements géopolitiques, à un moment où la Guerre Froide fait régner l'équilibre de la terreur.

On a affaire aussi à toute une génération qui a été sur les bancs des écoles franco-chinoises dans lesquelles on cultive un sens très fort de la terre ancestrale, un certain nationalisme : ainsi, une expression dit de ceux qui fréquentent ces établissements qu'ils sont *you Tongsim* (mandarin : *you Tangxin*) : « Ils ont un cœur chinois ». Certains ont vibré aux accents patriotiques pro-chinois déclenchés par l'agression japonaise.

Qu'on se rappelle les chants, les slogans et les spectacles employés pour stimuler ce sentiment de défense de la Patrie en danger dans les écoles fréquentées entre 1937 et 1945.

Par ailleurs, il existe une sorte d'obligation du mariage endogamique dans la mesure où les circonstances le permettent, obligation qui s'explique pour des raisons internes. Il y a certes, comme nous l'avons signalé, des unions métisses. Mais elles sont regardées d'un œil critique, pour ne pas dire hostile, par ceux qui ne se mélangent pas avec les autres groupes, et elles sont mal vécues par les familles restées en Chine. On souhaite les unions endogamiques car elles permettent la naissance de fils purement chinois, dignes (selon la tradition) de célébrer convenablement le culte des Ancêtres, primordial pour assurer la continuité de la lignée, sa prospérité et son bonheur par un continuum entre les vivants et les morts. Il ne fait aucun doute que le confucianisme sous-tend, d'une façon subtile, mais importante, la pensée et le comportement des Hakka comme il a modelé la civilisation chinoise dans son ensemble pendant des siècles. Et c'est dans les sources confucéennes qu'ils puisent leurs convictions concernant la conception familiale, en attribuant une part primordiale de leurs croyances à ce culte des Ancêtres : ils préservent avec un soin jaloux leurs salles des Ancêtres et leurs tombes, et chaque famille a son propre temple familial.

Cette préférence endogamique est fondée aussi sur la conviction intrinsèque d'une supériorité des Chinois sur les autres peuples du monde : il en est des fils de l'Empire du Milieu (un nom qui n'est pas choisi au hasard) comme des Grecs qui considéraient les étrangers comme des Barbares, et l'expression chinoise pour les désigner : *fan gui*, « diables étrangers », a des connotations péjoratives (alors que pour désigner les Chinois, on parle en mandarin de *Zhongguo ren*, « hommes de la Chine ») ou *T'ong nine* en hakka (mandarin : *Tangren*), même sens. On voit que la sémantique est révélatrice à ce niveau⁹. De plus, on n'accepte le mariage endogamique qu'à l'intérieur de son propre groupe ethno-linguistique : un amour entre Hakka et Namsoun relève d'une tragédie digne de *Roméo et Juliette* (et il y a eu des cas qui se sont produits).

Même le mariage des Hakka avec les métis d'ascendance chinoise est considéré comme une forme de déchéance dans la hiérarchie des choix matrimoniaux. D'ailleurs, la sémantique est une fois de plus éclairante : le mot « métis » se traduit en chinois par *ban nao set* (hakka), c'est-à-dire « demi-cervelle »¹⁰ ! J'ai connu la fille d'un riche commerçant saint-pierrois qui, dans les années 50 s'était éprise du commis métis de son père. Les parents furent inflexibles aux demandes de la jeune fille qui, de guerre lasse, finit par épouser un Chinois de pure souche dont elle eut deux enfants et dont elle divorça en définitive il y a une vingtaine d'années.

Nous pouvons pousser notre investigation encore plus loin à la lumière de récentes recherches sur les Hakka. Des chercheurs américains ont fait remarquer que c'est un trait marquant chez eux au long de leurs longues migrations de ne pas se mélan-

9. Certains Chinois Hakka pensent néanmoins que les Hakka n'auraient sans doute pas été à l'abri du métissage. Je me souviens avoir été témoin en 1998 d'une violente polémique au Centre de Recherches Hakka de Meixian à propos de l'origine des Hakka. Un chercheur soutenait qu'au cours de leurs migrations séculaires, les Hakka, en quittant la Plaine Centrale de la Chine à partir du III^e siècle, s'étaient certainement mélangés avec les habitants des pays où ils émigraient. Ses adversaires contestaient sa thèse, affirmant que les Hakka étaient de « purs Han ». Mais selon certaines thèses de chercheurs japonais et taiwanais, il y aurait chez les Hakka une ascendance remontant aux Xiongnu.

10. Le terme cantonnais *bountongfan* (moitié Chinois-moitié étranger) qui m'a été signalé aux États-Unis en 2004 semble avoir une connotation plus neutre. Celui de *hunxue* (sang-mêlé) que j'avais entendu à Taiwan en 1991 avait même l'air relativement valorisant.

ger même avec les natifs chinois dont ils sont différents d'ailleurs sur le plan génétique, compte-tenu de leurs origines qui remonteraient aux Huns de l'Asie Centrale. Traditionnellement, ils ne pratiquaient pas les intermariages et se cantonnaient à l'endogamie. Par ailleurs, étant de tempérament généralement belliqueux, ils étaient souvent en conflit avec les populations locales des régions dans lesquelles ils s'installaient au cours de leurs migrations (dans son étude bien connue, Luo Xianglin a distingué cinq grandes migrations¹¹). En revanche, ils maintenaient entre eux une solidarité culturelle et une identité ethnique partout où ils allaient. Selon Fred Blake, on peut distinguer ainsi les constituants de l'identité culturelle des Hakka : « *From my study of the Hakka in Sai Kung (Hong-Kong) and elsewhere, it seems there are Hakka traits which tend to identify group membership in all parts of the "global village". Perhaps we should call these "global Hakka traits". They include obviously the language, and a legacy of poverty, political partisanship, and the subsistence role of women* »¹². Cette cohésion ethnique au-delà des frontières se remarque d'ailleurs dans la diaspora hakka de l'océan Indien : nos enquêtes nous ont permis de constater l'existence de mariages hakka hors du seul cadre Réunion-Maurice, puisqu'on en trouve aussi entre Rodrigues, Maurice, Madagascar, le Mozambique et l'Afrique du Sud : ce dernier pays, qu'on appelait autrefois en hakka *Kim san* (mandarin : *Jinshan*) : « *La montagne de l'or* » (en raison de ses exploitations aurifères) avait vu au début du XIXe siècle s'implanter des Hakka qui étaient venus de Chine pour s'installer comme commerçants dans la région de Port-Elizabeth. Certains avaient pris femme à Maurice, tel l'un d'entre eux qui, après son mariage, quitta l'Afrique du Sud et passa quelques années en Mozambique, à Lourenço Marques, avant de venir s'établir définitivement en 1935 à Maurice où il fit souche. Par ailleurs, de jeunes Chinois de Rodrigues, venus poursuivre leur scolarité à Maurice, se sont en définitive mariés avec des Mauriciens. On nous a signalé un cas intéressant à Tamatave (où prédomine la présence cantonaise, il n'y aurait en effet que quatre familles hakka) : une jeune Hakka éprise d'un métis sino-malgache avait été contrainte par sa famille à se rendre à La Réunion pour épouser le fiancé hakka qu'on lui destinait. En fait, les choses échouèrent et elle revint à Tamatave où elle épousa celui qu'elle aimait. Ils se marièrent et ensemble ouvrirent un commerce qui fructifia bien. Un fils vint couronner cette union. Mais le mari mourut après quelques années de mariage. Une étudiante de l'université de cette ville me disait que cela rejoignait la tradition malgache : une désobéissance grave peut être punie par des effets néfastes, et elle se demandait si la mort du mari n'était pas liée à un sort qu'on lui aurait jeté.

II - CONSÉQUENCES

Pour maintenir cette « sinité » qui doit être de plus « hakka », ces Sino-Réunionnais se tournent vers le vivier mauricien. En effet, il existe dans l'île sœur une forte communauté hakka qui a gardé ses caractéristiques ethniques de façon marquée sous l'influence de la colonisation britannique : cette dernière maintient dans ses territoires le cloisonnement entre les différents groupes selon la fameuse formule *Divide and rule*. Les Chinois ont à Port-Louis leur propre quartier où les Sino-Réunionnais

11. Luo Xianglin, *Kejia yanjiu daolun*, « Introduction à l'étude des Hakka dans ses aspects ethnique, historique et culturel », Xishan Shucang, Xingning, Guangdong, 1933.

12. C. Fred Blake, *Ethnic Groups and Social Change in a Chinese Market Town*, University Press of Hawaii, Honolulu, 1981, p. 150.

amment à se rendre pour acheter des produits d'Asie, entendre parler chinois et retrouver une certaine ambiance qui rappelle leur pays natal. Les Sino-Mauriciens vivent selon un statut économique relativement aisé, en tout cas décent. Le niveau culturel reste assez élevé. L'élite fréquente surtout les écoles privées où elle reçoit une solide formation occidentale ou les écoles chinoises qui lui assurent les rudiments de l'éducation ancestrale. D'une manière générale, l'usage du hakka parlé reste d'un bon niveau comparativement à La Réunion où, bientôt, pour diverses raisons, il tendra à disparaître. De même, le niveau de chinois écrit et lu est supérieur (je me souviens d'un vieux Chinois qui s'émerveillait de ce que sa belle-fille mauricienne sût rédiger des lettres ou parcourir le journal chinois).

Les liens familiaux jouent un rôle privilégié pour «arranger» les mariages. Il y a aussi la place traditionnelle, voire primordiale, des «entremetteurs» (hakka : *mōi-nine*, mandarin : *meiren*) des deux bords. En outre, durant ces années d'après-guerre, on constate entre les communautés des deux îles des échanges de différents genres : des troupes de danse viennent de l'île sœur à La Réunion et, dans les familles d'accueil, les jeunes filles trouvent souvent l'écu de leur cœur. Sur le plan sportif, des équipes vont faire des tournées ou se livrer à des tournois. Le Panthères-club de Saint-Pierre adopte le basket à l'instar de certaines associations de Port-Louis, comme l'équipe bien connue «Dragon». C'est au cours d'une tournée de basket par exemple qu'une joueuse de la capitale mauricienne fait la connaissance d'un Tamponnais qu'elle épouse. On joue sur les liens familiaux en organisant pour les jeunes des séjours au cours desquels ils peuvent faire connaissance. Sur le plan culturel, des garçons de Saint-Louis continuent leur scolarité chinoise à Port-Louis, étant donné qu'à La Réunion, l'instruction chinoise est limitée au cycle primaire. Et il n'est pas rare de les voir se fiancer à des Mauriciennes à l'issue de leurs études. Le Saint-Louisien auquel nous faisons allusion plus haut fréquentait une école chinoise de Port-Louis et rencontra une jeune fille qui travaillait dans la boutique de ses parents. Il finit par la demander en mariage. Sur le plan religieux, les couvents féminins bouddhistes qui se sont multipliés à Port-Louis viennent faire des souscriptions (hakka : *t'i tchiane*) pour alimenter leurs caisses ou améliorer leurs édifices, ce qui dans la foulée favorise les alliances matrimoniales entre les îles : ainsi, dans les années 50, a lieu la fondation d'un couvent de ce type à Saint-Pierre dont l'un des promoteurs, un monsieur Yap (mandarin : *ye*), a des liens privilégiés avec Maurice. Il marie son fils, qui tient une boutique à Saint-Pierre, à une Mauricienne.

À La Réunion, les effets de la Départementalisation commencent à se faire sentir pour les Chinois par une certaine amélioration de leur situation économique. Le manque de personnel qualifié devient patent, aussi tend-on à recruter des commis d'origine mauricienne, de préférence apparentés, pour des critères de compétences et de confiance, et il s'ensuit parfois des mariages entre la fille du patron et l'employé. C'est le cas par exemple d'une jeune Saint-Pierroise qui se marie avec un commis originaire de Port-Louis que sa famille avait fait venir au début des années 60. À Maurice, selon les dires d'une dame qui était une jeune fille à cette époque, «*les Réunionnais avaient la réputation d'hommes riches*». La nette amélioration de leur statut économique dans l'ancienne colonie devenue département se révèle par exemple dans l'anecdote suivante : un Réunionnais avait commandé dans un restaurant de la capitale mauricienne pour cinquante francs CFA de boulettes de bœuf, les *vanyan*, plat qu'affectionnent

beaucoup les Hakka. Le restaurateur lui fit répéter trois fois la commande, le client confirma à chaque reprise, pensant qu'on lui apporterait un bol de boulettes. Quelle ne fut sa stupéfaction quand on lui apporta une « vanne » remplie des dites boulettes !

III - CARACTÉRISTIQUES

Dans la plupart des cas, c'est un homme réunionnais qui prend une épouse mauricienne. N'ayant pas trouvé de jeune fille hakka à La Réunion, il tient néanmoins à épouser une Chinoise et cela motive son choix, d'autant que les parents veillent sévèrement au grain. Ainsi, le fils cadet d'une grande famille saint-pierroise se marie avec une jeune Mauricienne élevée à l'école de Notre-Dame-de-Lorette : elle a eu le bac, elle a juste le temps d'enseigner pendant deux ans avant de convoler en justes noces avec un Réunionnais de milieu aisé. Un métis sino-malbar, mais qui a été élevé en Chine depuis sa plus tendre enfance, n'arrivant pas à trouver une Réunionnaise dans la mesure où son métissage est mal perçu, prend femme à Port-Louis. Il est vrai aussi que dans les familles mauriciennes où l'on a eu plusieurs naissances féminines, on est plutôt soulagé de caser ce qu'on appelle péjorativement en Chine « *une marchandise à perte* ». Un veuf, père de plusieurs enfants qu'il a eus d'une femme de Chine, épouse en secondes noces une dame mauricienne qui s'établit avec sa famille au Tampon.

En règle générale, l'épouse d'origine mauricienne vient habiter à La Réunion. Il existe aussi des cas, plus rares, de Réunionnaises ayant épousé des Mauriciens. Nous en avons rencontré à Port-Louis. L'une d'elle est originaire de Saint-Denis et vit toujours à Port-Louis. Une autre, native de Saint-Louis, est actuellement veuve et a préféré revenir vivre à La Réunion. On trouve, dans des proportions sensiblement équivalentes, des Mauriciens ayant épousé des Réunionnaises et qui se sont installés à La Réunion.

D'ailleurs, il n'est pas exceptionnel que plusieurs unions scellent les alliances entre deux familles. Il y a par exemple le cas de cette Mauricienne qui a épousé un Saint-Louisien. Elle fut imitée par deux de ses nièces qui épousèrent deux frères cadets de la même famille. Quelques années plus tard, un autre cadet imite reprit l'exemple de ses aînés.

Quel est le profil des gens concernés ? Ce sont plus des gens habitant en ville qu'à la campagne (mais pas exclusivement) : la plupart des mariages que nous avons recensés touchent des gens de Saint-Pierre et de Saint-Louis, mais nous en avons trouvé (plus rarement) dans les écarts comme aux Lianes, à Bois-d'Olive ou à la Plaine-des-Cafres. Ces personnes ont quelques moyens financiers leur permettant de payer les voyages par bateau entre les deux îles.

Par la suite, l'acclimatation se passe généralement sans trop de problèmes majeurs, mais il se produit parfois des heurts au niveau des mentalités. Alors que les jeunes Réunionnaises hakka sont très tôt mises à contribution pour aider dans la boutique, tel n'est pas forcément le cas des Mauriciennes, surtout si elles appartiennent à un milieu plutôt aisé (il arrive que le père mauricien travaille dans sa boutique en campagne, coupé de sa famille qui loge à Port-Louis par exemple pour que les enfants puissent suivre leurs sacro-saintes études). Aussi, la plongée dans l'univers du travail

réunionnais n'est pas toujours bien vécue par certaines, alors que du côté réunionnais, on les taxe à ce moment-là d'indolence ou de paresse. Je me rappelle la réaction d'une mère de famille mauricienne dont la fille devait aider le mari à tenir une station-service et qui accusait son gendre de «faire bœuf avec sa fille» (c'est à dire : la faire travailler comme une esclave ou comme un animal de trait). Une vie communautaire plus réduite, le manque de loisirs culturels ou sportifs, l'exigence d'une participation importante aux tâches familiales contribuent parfois à rendre l'exil pénible pour les jeunes femmes arrachées à leur cocon familial. L'une d'elle me disait récemment, après plus de trente ans de mariage passés à La Réunion, que les deux années les plus heureuses de sa vie avaient été celles qu'elle avait vécues juste après le bac et peu avant de se marier.

Cette endogamie a donné l'impression à des chercheurs que la communauté chinoise, comme celle des Indo-musulmans, constituent «des quasi-isolats culturels». Dans leur analyse de la société réunionnaise, Jean Poirier et Sudel Fuma estiment qu'elle «est issue de la coexistence et de l'interaction de trois matrices fondamentales : la matrice européenne, la matrice afro-malgache et la matrice tamoule, sur lesquelles se sont greffés des éléments adventices beaucoup moins importants les apports indo-musulmans, les apports chinois, les apports européens qui ont exercé des influences très différentes quant aux métissages physiques et aux métissages culturels». Ils précisent un peu plus loin : «Deux communautés, récemment installées à La Réunion, numériquement moins importantes que les autres, demeurent dans une situation particulière en ce qui concerne le métissage : les Zarabs, originaires du Nord-Ouest de l'Inde (terme d'ailleurs très impropre et qui devrait être remplacé par Indo-musulmans) et les Chinois, dont beaucoup proviennent de la région de Canton¹³, pratiquent une endogamie de fait – non inscrite dans un modèle officiellement reconnu – mais très réelle, surtout en ce qui concerne les Zarabs»¹⁴. Parlant de la construction d'une entité réunionnaise, les auteurs font le compte des forces centripètes et des forces centrifuges. Parmi ces dernières, ils rangent l'endogamie : «Autour de cette identité, les tendances endogamiques (c'est un euphémisme) de certains groupes sont encore plus préoccupantes. Là, il n'y a pas de dépassement possible : il faudra renoncer à ces pratiques d'un autre âge et s'ouvrir à l'autre et à l'ailleurs». Ils estiment qu'il faut, «si on veut dépasser le non-dit, avertir certains groupes que leur comportement risque d'aboutir à des séparatismes culturels très regrettables et d'abord regrettables pour eux-mêmes»¹⁵. Il nous semble cependant qu'à l'époque où ces lignes ont été écrites, un mouvement est déjà amorcé qui sort les Chinois de la «fermeture»¹⁶ constituée par l'endogamie. Ils vivent une transition qui les pousse à s'adapter au système culturel réunionnais et par-là, à la réinterprétation de traits spécifiques sur ce plan. C. Camilieri déclare : «La confrontation entre les projets de migration – ou de retour – et les possibilités réelles, entre l'identité mythique et les rapports objectifs des exilés avec le pays de départ et le pays d'immigration, rendent nécessaires des remodelages de l'identité, souvent douloureux»¹⁷.

13. Confusion entre la région du Guangdong et la ville de Canton qui en est la capitale.

14. Sudel Fuma et Jean Poirier, «Métissages, hétéroculture et identité culturelle, le défi réunionnais», *Métissages, Linguistique et anthropologie*, vol. II, L'Harmattan-Université de La Réunion, 1992, p. 50.

15. *Ibid.*, p. 62.

16. *Ibid.*, p. 57.

17. C. Camilieri, *Stratégies identitaires*, P.U.F., Paris, 1990, p. 50.

IV - ÉVOLUTION

En effet, l'époque que nous avons évoquée plus haut a vu l'existence des écoles franco-chinoises qui a permis la persistance d'un fort sentiment ethnique, mais leur fermeture à partir de la fin des années 50 oriente les jeunes vers l'école publique française, accélérant le processus d'acculturation des Chinois de La Réunion : ils vont intégrer à la fois les idéaux du système éducatif français et la créolisation de fait par le partage de l'environnement géographique et la langue créole. L'école devient le creuset où se mélangent les différentes composantes de l'île (on pourrait d'ailleurs dire la même chose de la vie professionnelle, des lieux de loisir et même des boutiques, lieux de rencontre et des brassages, pour ne citer que ceux-là). En 1965, le second lycée public de La Réunion s'ouvre dans le Sud, là où se trouve précisément le gros de la communauté hakka de La Réunion, qui fait tout pour y inscrire ses enfants et leur assurer la poursuite des études, tant celles-ci ont une valeur primordiale dans l'optique confucéenne traditionnelle qui imprègne leur mentalité (ailleurs, par exemple pour les Hakka de Saint-Benoît, on continue à fréquenter les lycées publics et privés de Saint-Denis quand on n'envoie pas les jeunes dans des établissements de Madagascar). Le développement du système éducatif permet un brassage qui ouvre la porte peu à peu à une exogamie grandissante : les fréquentations scolaires ou les sorties entre jeunes sont propices à la naissance de contacts interethniques qui se transforment en relations durables, préludes aux futures unions. Les Hakka, comme la plupart des Chinois, ne se limitent plus pour les choix matrimoniaux essentiellement à l'ascendance chinoise : d'autres paramètres culturels et sociaux entrent en ligne de compte dorénavant dans l'orientation ethnique des mariages. De nombreux jeunes, sortis des lycées réunionnais, doivent continuer leurs études en France et sont amenés à rencontrer des Métropolitains. Ce nouveau choix est pris avec plus ou moins de réticence de la part des parents. Mais au long terme, il finit par être accepté, surtout après la naissance des enfants. À noter qu'une hiérarchie s'établit dans ce choix : pour les parents, il est d'abord préférable que leur enfant prenne un conjoint chinois que non-chinois, même s'il est « namsoun » (d'ailleurs, ce type d'union autrefois prohibé tend à se répandre). Ensuite, si l'enfant n'épouse pas un Chinois, il leur paraît meilleur de choisir un Métropolitain plutôt qu'un Réunionnais (en raison du prestige du modèle de référence occidental et de l'image stigmatisée négativement du Créole), et, s'il est Réunionnais, ils préfèrent qu'il ait le teint clair plutôt que foncé ! Au chapitre des réticences, on peut mettre aussi comme raison la peur de l'inconnu, de la différence lorsqu'on est aussi ancré que le sont les Chinois dans la tradition : sait-on si l'autre saura rendre votre enfant heureux ? Et saurez-vous coexister avec lui, tant les coutumes, les valeurs, les mentalités ne sont pas les mêmes ? Les résultats sont variables d'une famille à l'autre : telle belle-mère chinoise trouvera sa belle-fille créole trop « paresseuse » pour quelqu'un qui a été élevé dans l'éthique du travail, et une de ses plus fortes colères fut de la voir abattre un jujubier qu'elle avait mis plusieurs années à faire grandir, la jeune femme estimant que les feuilles salissaient la cour : sa culture créole de la propreté l'amenait à trouver plus important d'avoir une cour nette qu'un arbre chargé de fruits et surtout de feuilles ! En revanche, tel beau-père s'émouvra de ce que son gendre européen s'intéresse à la culture et à l'écriture chinoises.

Depuis ces dernières décennies, le métissage s'est en quelque sorte accentué. Les Hakka ne vivent plus une endogamie aussi stricte que le souhaitait la première

génération. (Selon certaines statistiques, il existerait à peine 3 % d'enfants dont les deux parents sont chinois). La première génération est d'ailleurs en voie d'extinction, et même les survivants ont changé de regard et de discours dans ce domaine. Le processus d'acculturation s'est amplifié, de sorte que le métissage n'est plus considéré comme un danger pour son intégrité, une perte dommageable de culture. De plus, dans les représentations collectives, il est de nos jours fortement valorisé. Il n'est qu'à entendre les discours officiels du « politiquement correct », à voir l'image qu'en projettent les médias et les images publicitaires.

De surcroît, les jeunes de la quatrième ou de la cinquième génération assistent à la mondialisation du métissage biologique et culturel et l'acceptent sans états d'âmes. Les Hakka ont subi l'effet standard d'un même environnement technologique, d'une même structure institutionnelle, du même réseau de communication, et ils cohabitent avec les autres dans le partage de la même terre¹⁸. À l'heure de la globalisation, l'ère d'une certaine forme de communalisme qui a présidé aux premiers temps de l'implantation chinoise semble close¹⁹.

Dans la mesure où le processus d'acculturation entre dans une phase avancée, l'identité multiple des Réunionnais d'origine hakka les ancre davantage dans la réalité de l'île. Par conséquent, les critères de choix matrimoniaux à orientation ethnique sont beaucoup moins prégnants. Certes, on ne peut pas parler de société parfaitement harmonieuse, les préjugés racistes larvés ou pas et les désignations catégorielles stéréotypant de façon négative ont encore la vie dure. Mais il semblerait qu'un pas ait été fait dans la mesure où l'île tendrait à construire une sorte de consensus sur une identité réunionnaise commune.

18. C'est ce que Jean Poirier et Sudel Fuma ont classé dans les forces centripètes, *ibid.*, p. 63.

19. Disons « semble » car certains membres d'associations culturelles chinoises, pris par le mouvement de retour aux sources et le désir de restauration de la culture chinoise à La Réunion, souhaiteraient favoriser les unions endogamiques à nouveau. Il est à noter que depuis 2001 émerge une revendication culturelle soutenue par les associations chinoises, favorisée par la conjoncture des relations qui s'établissent de façon concrète avec la Chine et encouragée par les politiques de droite comme de gauche. Par ailleurs, on peut constater que les unions entre Hakka de Maurice et de La Réunion continuent à avoir lieu, mais sur une échelle bien plus réduite qu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale.